

🕒 30.08.2017, 21:38

Nyon: débat animé autour du projet de foyer pour requérants

ABONNÉS



La salle communale de Nyon avait fait le plein pour ce débat organisé par Le Quotidien de La Côte et NRTV Sigfredo Haro

🕒 30.08.2017, 21:38

Nyon: débat animé autour du projet de foyer pour requérants

PAR FD

NYON - Ce mercredi soir, partisans et opposants au projet de foyer pour migrants débattaient à la salle communale de Nyon avant le vote du 24 septembre prochain. Retour sur une soirée électrique.

La discussion promettait d'être animée, elle l'a en partie été. Devant une importante assemblée chauffée à blanc, partisans et opposants au projet de foyer pour requérants d'asile ont pu expliciter leur position, non sans provoquer de vives réactions dans l'assistance, bien décidée à ne pas rester impassible. Les discussions ont permis de mettre en lumière les positions de chacun, autour de différents thèmes.

Pour rappel, le projet consiste en la cession, pour une durée de 50 ans, d'une parcelle communale en faveur de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (Evam), afin de construire un foyer pour requérants d'asile d'une capacité maximum de 180 places. L'objet sera soumis au vote des Nyonnais le 24 septembre prochain.

Bataille de chiffres

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les lignes de front n'ont pas bougé d'un iota. D'un côté, les partisans du «non» affirment à l'envie que l'accueil en foyer n'est pas digne, en particulier pour les familles. De plus, le projet proposé, dont les plans n'existent pas encore, serait démesuré. «Ce n'est pas une solution acceptable, martelait Trina Decrauzat, membre de l'association Nyon responsable. Au centre de Nyon, la plupart des immeubles accueillent entre 30 et 40 personnes. Ici, on parle de 180. Ce n'est pas Manhattan.» Une remarque qui n'a pas manqué de faire sourire les soutiens au foyer, venus en nombre à la salle communale de Nyon.

Pour les défenseurs du projet, il est encore trop tôt pour affirmer de tels chiffres. «On parle d'une fourchette maximum», plaidait David Saugy, président de l'association 24.9: Agir pour accueillir, qui milite en faveur du foyer. Une information confirmée par Daniel Rossellat, qui n'a pas hésité à faire usage de son sens de la formule habituel. «Si quelque chose est démesuré, c'est bien l'argumentaire des opposants, affirmait le syndic, en s'attirant les huées des opposants dans le public. L'objectif, c'est d'accueillir entre 90 et 120 personnes.»

Un foyer trop centré?

Mais en plus du nombre, ce sont les conditions d'accueil et l'emplacement du foyer qui posent problème aux opposants. Depuis plusieurs années, l'UDC Sacha Soldini milite pour que des négociations soient entreprises en amont avec des coopératives afin de mettre à disposition des appartements en faveur de l'Evam. Une solution d'accueil qui, selon lui, serait plus digne. «On sait que ce sera des chambres de trois lits, avec des commodités communes par pallier, ajoutait le conseiller communal indépendant Jacky Colomb. Il n'est pas possible d'accueillir des familles dans de telles conditions.»

Des propos qu'Hélène Menut, membre de l'association nyonnaise le Lieu-dit, qui s'occupe de l'insertion des requérants d'asile, réfute avec véhémence. «A Ecublens, il y a un foyer de 225 personnes et tout se passe très bien. Et des familles vivent là-bas.» De son côté, David Saugy a insisté sur le refus de précédents projets ailleurs dans la ville. «Au Tines, on évoquait que ce n'était pas assez centré. Si le but est de ne pas avoir de réfugiés en bas de vos fenêtres, il faut le dire.»

Car si la solution des appartements est soutenue par les deux parties, les partisans du foyer insistent sur la complémentarité entre les deux types d'accueil. De plus, cette première phase d'insertion permettra de leur apprendre les us et coutumes. «J'accueille un migrant chez moi, interpellait Jean-Baptiste Meuwly. S'il devait se débrouiller seul, il serait perdu. Il a besoin de gens pour l'aider, lui apprendre comment les choses fonctionnent.» Une initiative saluée par Sacha Soldini.

Des positions plus marquées que jamais

Autre crainte des opposants, la durée du droit de superficie. «Qui dit qu'il y aura encore besoin de ce bâtiment dans 50 ans?, questionnait Sacha Soldini. Et je vous laisse imaginer son état à terme.» Une affirmation balayée par le syndic, qui soulignait que la durée de cession est tout à fait standard. «Cela fait quarante ans que cette parcelle est vide, ajoutait Daniel Rossellat. Bien sûr qu'on pourrait gagner plus en mettant des PPE. Mais l'écart se monterait à 10 000 francs.»

Et si, finalement, ce n'était pas le sentiment d'insécurité qui était le principal motif de refus? Habitante des environs, Trina Decrauzat ne le nie pas. «Il ne faut pas balayer ça d'un revers de la main» En toile de fond, les incidents qui avaient concernés des migrants lorsqu'ils logeaient à l'abri PC des Tattes d'Oie. «Chaque mois, sur les 500 interventions que nous menons, une à deux concernent des requérants d'asile, informait Olivier Rochat, commandant de Police Nyon Région.

A l'issue de la soirée, les lignes de front sont plus marquées que jamais. Si tous sont d'accord sur la nécessité d'accueillir des migrants, ce sont bien le lieu, le nombre et le moyen mis en œuvre pour le faire qui restent les principaux points de divergence. Le 24 septembre prochain, se sera au peuple de trancher.

